

L'an deux mil quinze, le 7 août à 18 heures 30, le conseil municipal, s'est réuni au lieu habituel de ses séances sous la Présidence de Monsieur Jacques DELATTRE, Maire, par suite de convocation en date du 28/07/2015, dont un exemplaire a été affiché à la Mairie.

Présents : tous les membres en exercice

Absent : Mme FOUCAUT Ingrid, et Mrs CREPIN David, DEGAND Claudy, AIMAR Nicolas

Procuration : Mr Bernard VASSEUR a donné procuration à Mr Roger VENDEVILLE.

La séance ouverte, Monsieur le Maire à désigner le secrétaire de séance :

Mr SCANTAMBURLO Luigi.

DELIBERATIONS

Objet : Choix du candidat pour le poste CUI de technicien de surface

Monsieur le Maire informe le conseil municipal que 6 candidats éligibles au contrat unique d'insertion ont été retenus. Mme FOULON présente le CV des candidats. Ce contrat va débiter à partir du 17 août 2015 et pour 20 h/semaine.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal vote à 9 voix pour Mme COCQUEREL Nathalie et charge Mr le Maire de faire le nécessaire pour son contrat.

Objet : Projet éolien sur la commune de Dohem

Monsieur le Maire donne lecture du projet éolien sur la Commune de Dohem. A la suite de ce projet 65 000 € seront reversés à laCCPL et 9000 € pour la commune de Dohem. Pour la mise en place de 3 éoliennes sur Dohem, la commune d'Elnes se situant dans le périmètre concernée doit donner son accord. Monsieur le Maire demande aux membres du conseil municipal de voter sur ce projet éolien.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal vote 10 pour, 1 abstention, 0 contre.

Objet : Demande de subvention CAF pour du mobilier à l'école

Monsieur le Maire explique au conseil municipal qu'il y a lieu de délibérer afin de d'autoriser Mde Foulon, adjointe déléguée du maire en charge des affaires scolaires à effectuer toutes démarches nécessaires à l'obtention de subventions auprès de la CAF pour l'aménagement de la salle des rythmes scolaires.

Le conseil municipal à l'unanimité donne pouvoir à Mde Foulon pour passer les commandes de matériels adaptés.

Objet : Echange de parcelles au profit de la SAFER en vue de la continuité de l'activité HOLCIM.

Monsieur le Maire explique que la société HOLCIM souhaite faire l'échange de 4 parcelles d'une contenance de 1 hectare 40, situées à l'ouest de la commune :

- section A 12 – La tartée pour 1940
- section A 90 – Dessous le Bois du Fay pour 5400
- section A 96 – Dessous le Bois du Fay pour 1680
- section A 100 – Dessous le Bois du Fay pour 4980

Celles-ci seraient échangées avec une parcelle d'un seul tenant, à constituer par la division des parcelles ZD 1 et ZD 2 sur la commune de Wavrans dont la superficie est de 1 hectare 30 (un peu moins de superficie par rapport à nos parcelles) mais qui aurait l'avantage d'être en une seule pièce et avec un accès facile.

Monsieur le Maire explique qu'un échange de parcelles sera effectué au profit de la SAFER, qui rétrocédera celles-ci à la Société HOLCIM pour la continuité de son activité, les parcelles étant exploitées par Mr Marc LASSALLE, la société HOLCIM se charge d'effectuer toutes les démarches nécessaires (transfert de baux) qui restent au profit du CCAS de la ville d'Elnes qui continue de percevoir les loyers, comme précédemment instauré.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal à l'unanimité donne son accord pour l'échange des parcelles entre la société HOLCIM et le CCAS d'Elnes.

Club cyclos

Monsieur le Maire annonce que le Président du Club cyclo a fait la demande d'un lot et d'une coupe pour leur 20^{ème} randonnée qui aura lieu le 13 septembre.

Divers :

- Mr le Maire annonce le décès de Mr HIETTE Frédéric.
- Mr le Maire annonce l'anniversaire de Mme Flore CAROULLE née HANTUTE qui fête ses 99 ans.
- Pour le concours des maisons et balcons fleuri, un jury est établi et constitué de Nathalie FOULON, Jean-Marie MILHAMONT, Roger VENDEVILLE et Luigi SCANTAMBURLO passera pour noter chaque propriété.
- L'association AA propose leur aide pour nettoyer les classes avant la rentrée scolaire.
- Mr le Maire est intervenu auprès de Mr BOUQUILLON pour remettre en état sa propriété à l'angle de la rue du marais.
- Mme DE JONGHE Nicole demande d'organiser au mieux la prochaine ducasse pour éviter « les bousculades » entre la commune et les associations. Rendez-vous le 26 juin pour fixer les dates de chaque association sur le calendrier « réservation de la salle des fêtes » et validation de celles-ci. Elle demande de fournir une échelle qui restera à l'église.
- Mr Michel BUQUET fait la demande pour mettre une ligne continue dans le virage en bas de la rue Arthur Lanoy. A la suite de cela, une étude technique sera réalisée.
- Mme Béatrice BASTIEN annonce le recrutement d'une nouvelle bénévole à la bibliothèque, c'est Mme Marie-Claire MILHAMONT. Elle annonce une subvention médiathèque départementale de 1000 €, aussi une subvention de 1000 € de la CCPL €569€22 pour le mobilier par le département.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21h15.